



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 25 février 2014 à 17h45, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Ghislain Matte, Josée Martin et Sylvie Drouin, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

**RÉSOLUTION NO. 2014-02-57**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE  
SOUMISSIONS SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Ubalde a procédé en date du 30 janvier 2014 à un appel d'offres public pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs à la mise à niveau du réseau d'aqueduc;

**ATTENDU** que le comité technique a procédé à l'analyse des quatre (4) offres de services professionnels reçues en rapport avec cet appel d'offres ;

**ATTENDU** que le résultat du pointage final de chacun des soumissionnaires et du prix demandé est le suivant :

	Point	Prix (\$)
Roche Groupe Conseil :	7,140	184,873.47
WSP Canada inc. :	6,492	197,527.05
SNC Lavalin :	5,652	229,996.00
Dessau :	5,593	236,878.39

**ATTENDU** que le conseil municipal est d'avis qu'il y a lieu d'examiner plus longuement l'opportunité de réaliser les travaux de mise aux normes décrits dans l'appel d'offres ci-haut mentionné ;

**En conséquence,  
Il est proposé par M. Ghislain Matte  
Et résolu unanimement ;**

**QUE** le conseil municipal suspende sa décision quant à l'octroi du mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs à la mise aux normes du réseau d'aqueduc.

ADOPTÉE



**PÉRIODE QUESTIONS**

Aucune

**RÉSOLUTION NO. 2014-02-58**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le seul item inscrit à l'ordre du jour ayant été discuté

Il est proposé par Mme Josée Martin  
Et résolu unanimement :

De lever la présente assemblée.

ADOPTÉE

  
\_\_\_\_\_  
Serge Deraspe  
Directeur général et secrétaire-trésorier

  
\_\_\_\_\_  
Pierre St-Germain  
Maire